



Etablissement Catholique  
d'Enseignement  
Maternelle – Ecole – Collège  
Lycée Polyvalent

COLLEGE LA SALLE  
Adresse postale : BP 50165 – 84008 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66

*La Salle Avignon site Centre-Ville :*  
9 Rue N.D. des Sept Douleurs - AVIGNON

*La Salle Avignon site Montalembert :*  
27 Boulevard Montesquieu – AVIGNON

## **Circulaire de rentrée des classes 2024**

**A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER**

Chers Collégiens, Chers Parents,

Il faut déjà penser à la prochaine rentrée scolaire.

L'objet de ce courrier est de vous apporter toutes les informations utiles.

Toute l'équipe éducative de l'ensemble scolaire La Salle-Avignon se joint à nous pour vous souhaiter un bel été.

Le Chef d'Etablissement,  
**J. PICARD**

Directeur adjoint du collège site Montalembert,  
**D. COTTA**



**Site Centre-ville :** 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - **Site Montalembert :** 27 Bd Montesquieu - **Site St Géniest :** 1 Chemin de St Géniest  
**Adresse postale :** BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - E-mail : [direction@lasalle84.org](mailto:direction@lasalle84.org)

**Site web:** [www.lasalle84.net](http://www.lasalle84.net)

## INFORMATIONS GENERALES

### ◇ Structures de l'établissement

- Chef d'Etablissement coordonnateur
- Directeur adjoint au chef d'Ets du collège site Montalembert
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Collège site Montalembert
- Equipe pastorale
  
- Responsable vie scolaire site Montalembert
- Coordinateur HPI (Haut Potentiel Intellectuel)
- Coordinatrice des échanges
- Service communication
  
- C.D.I. site Montalembert
- Coordinateurs dispositif « oxygène »
- Référente culture site Montalembert
- Référent E3D site Montalembert
- Responsable du pôle financier, économiste
  
- Comptable
- Responsable du pôle social, attachée de gestion
- Standard et Accueil
- Infirmerie
- Gérant restauration
- Chef cuisinier site Montalembert
- Service technique et sécurité

<b>M. PICARD</b>	<a href="mailto:picard@lasalle84.org">picard@lasalle84.org</a>
<b>M. COTTA</b>	<a href="mailto:cotta@lasalle84.org">cotta@lasalle84.org</a>
<b>Mme BERTRAND</b>	<a href="mailto:bertrand@lasalle84.org">bertrand@lasalle84.org</a>
<b>Mme GROH</b>	<a href="mailto:secretariat.montalembert@lasalle84.org">secretariat.montalembert@lasalle84.org</a>
<b>Mme DA SILVA</b>	<a href="mailto:dasilva@lasalle84.org">dasilva@lasalle84.org</a>
<b>Mme GROGNET</b>	<a href="mailto:i.grognet@lasalle84.org">i.grognet@lasalle84.org</a>
<b>Mme LACROUX</b>	<a href="mailto:cpe.montalembert@lasalle84.org">cpe.montalembert@lasalle84.org</a>
<b>M. KUNST-MEDICA</b>	<a href="mailto:kunstmedica@lasalle84.org">kunstmedica@lasalle84.org</a>
<b>Mme CHAROLS</b>	<a href="mailto:charols@lasalle84.org">charols@lasalle84.org</a>
<b>Mme BERTRAND</b>	<a href="mailto:bertrand@lasalle84.org">bertrand@lasalle84.org</a>
<b>Mme HUOT</b>	<a href="mailto:c.huot@lasalle84.org">c.huot@lasalle84.org</a>
<b>Mme CLAVEL</b>	<a href="mailto:clavel@lasalle84.org">clavel@lasalle84.org</a>
<b>M. CLIMENT</b>	<a href="mailto:climent@lasalle84.org">climent@lasalle84.org</a>
<b>Mme LOZANO</b>	<a href="mailto:lozanoi@lasalle84.org">lozanoi@lasalle84.org</a>
<b>M. PIZZACALLA</b>	<a href="mailto:f.pizzacalla@lasalle84.org">f.pizzacalla@lasalle84.org</a>
<b>M. MOLINER</b>	<a href="mailto:moliner@lasalle84.org">moliner@lasalle84.org</a>
<b>M. JOUFFRET</b>	<a href="mailto:c.jouffret@lasalle84.org">c.jouffret@lasalle84.org</a>
<b>Mme GRANGIER</b>	<a href="mailto:grangier@lasalle84.org">grangier@lasalle84.org</a>
<b>Mme CANTAGREL</b>	<a href="mailto:cantagrel@lasalle84.org">cantagrel@lasalle84.org</a>
<b>Mmes GONZALEZ et CHARLERIE</b>	<a href="mailto:accueil@lasalle84.org">accueil@lasalle84.org</a>
<b>Mme COLLIGNON</b>	<a href="mailto:collignonn@lasalle84.org">collignonn@lasalle84.org</a>
<b>M. PEREIRA</b>	<a href="mailto:salleavignon@1001repas.fr">salleavignon@1001repas.fr</a>
<b>M. MOTILLA</b>	
<b>M. DUVAL et M. GARCIA</b>	

*N.B : le STANDARD fonctionne tous les jours de 07h30 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 18h00. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.*

### ◇ La tutelle Lasallienne

Sous tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne

### ◇ Des Instances Indispensables à la vie de notre établissement

1 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme AMBROSINO**.

- ❖ est représentée au conseil d'administration de l'O.G.E.C,
- ❖ participe aux conseils de classes,
- ❖ s'investit dans l'aspect "festif" (loto, kermesse...), éducatif, pastoral et dans ses diverses commissions de travail
- ❖ peut également avoir un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- ❖ organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 01/10/2024 à 19h00)

2 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. ALTAYRAC**.

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

**Les bulletins scolaires des 3 trimestres seront dématérialisés en numérique.  
Il n'y aura pas d'envoi papier, ils seront consultables sur Pronote.**

Fin du 1<sup>er</sup> trimestre le 29 novembre 2024

Fin du 2<sup>ème</sup> trimestre le 7 mars 2025

Fin du 3<sup>ème</sup> trimestre en fonction des contraintes ministérielles

◇ **Professeur principal**

Il est le principal interlocuteur pour les parents en ce qui concerne les problèmes scolaires (leçons, méthodes, organisation, résultats...).

Tout rendez-vous avec le professeur principal ou un professeur, doit être demandé **par écrit**, dans des délais raisonnables, sur le **carnet de correspondance** ou **via la messagerie Pronote**.

◇ **Responsable de vie scolaire**

Les familles devront s'adresser directement à **Valérie LACROUX** pour tout ce qui concerne la vie scolaire et les absences.

**Pour signaler un retard, une absence, une demande de sortie anticipée, nous vous demandons de privilégier le mail : [cpe.montalembert@lasalle84.org](mailto:cpe.montalembert@lasalle84.org).**

◇ **Des activités, des animations**

- entre 12h05 et 13h30 rencontres interclasses, activités diverses, documentation, bibliothèque...
- après 12h30 le vendredi une semaine sur deux, l'Association Sportive propose à tous les élèves qui le souhaitent de participer aux activités sportives.

◇ **L'assurance Scolaire** : l'établissement ayant souscrit un contrat de groupe, tous les élèves sont pris en charge pour la durée de l'année scolaire y compris les vacances. Cette assurance n'intervient qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. A l'occasion de chaque **déclaration d'accident à l'infirmerie**, une feuille donnant toutes les précisions sera distribuée.

◇ **La demi-pension** : la facturation de la demi-pension est établie sur 4 repas par semaine

◇ **Les bourses du collège** : les dossiers de bourses doivent être constitués chaque année. L'imprimé sera remis aux élèves courant septembre. L'attribution est **soumise à un barème**. Les élèves **de 3<sup>ème</sup>** qui poursuivront leur scolarité en lycée devront constituer le dossier de bourses auprès du lycée d'affection ou en ligne sur le compte Educonnect.

◇ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, ouvrent droit à une subvention versée par le Conseil Général. Les imprimés peuvent être retirés auprès du Secrétariat Vie Scolaire (sauf pour les élèves domiciliés dans les Bouches du Rhône qui doivent eux-mêmes s'adresser à leur Mairie ou Conseil Départemental). Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO.

◇ **Aides financières** : les familles bénéficiaires du R.S.A. doivent se signaler au Secrétariat du collège car certaines subventions départementales leur sont destinées.

Pour toutes difficultés financières ou demandes d'aides spécifiques, veuillez vous adresser par mail à M. MOLINER ou M. JOUFFRET du pôle financier.

# RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 6<sup>ème</sup>

**LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024**

*Le jour de la rentrée, les élèves viennent uniquement avec cartable, cahier de brouillon, trousse et 1 porte-vues (de 40 vues).*

Pour les 6<sup>èmes</sup>

- Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> à 9h30 dans la cour.
- Réunion pour les parents de 6<sup>ème</sup> de 10h00 à 11h00
- Horaires de la journée : 9h30-12h05 / 13h30-16h30

La restauration scolaire fonctionnera dès le 1<sup>er</sup> jour.

Les classes de 6<sup>ème</sup> ont été construites en tenant compte en priorité d'exigences pédagogiques. Aucun changement de classe ne sera accepté.

**MARDI 3 SEPTEMBRE 2024**

Pour les 6<sup>èmes</sup>

- Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> 8h00-12h05 (ateliers)  
13h30-15h25

# RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

**MARDI 3 SEPTEMBRE 2024**

Pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> -

- Accueil des élèves entre 13h45 et 13h55.
- De 14h00 à 16h30 prise en charge par les professeurs principaux.

En ce qui concerne la constitution (*sous notre seule autorité*) des classes de 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>, nous avons reçu de nombreuses demandes de regroupement d'élèves dans une même classe. Vu la complexité des emplois du temps et des priorités pédagogiques nous n'avons pas pu répondre favorablement à toutes ces demandes.

**Les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ont été construites en tenant compte en priorité des exigences pédagogiques. Aucun changement de classe ne sera accepté.**

# DEBUT DES COURS

**Pour tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, les cours débuteront le mercredi matin suivant l'emploi du temps distribué le jour de la rentrée.**

Pour les fournitures scolaires, consultez le site de l'établissement [www.lasalle84.net](http://www.lasalle84.net) espace parents collège

**Horaires habituels du Collège**

8h00-12h05 pour la matinée

13h30 -17h30 pour l'après-midi

Attention les élèves devront être présents cinq minutes avant le début des cours.

**Une étude/garderie du soir** est proposée pour tous les collégiens.

L'inscription est obligatoire. Le document concerné sera donné le jour de la rentrée et à restituer à Mme Lacroux :

- le mardi 3 septembre pour les classes de 6<sup>ème</sup>
- le mercredi 4 septembre pour les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

L'étude fonctionne du lundi au vendredi de 17h30 à 18h00.

**DEBUT DE L'ETUDE : LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

## CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2024-2025 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi 18/10/24 après la classe	au lundi 04/11/24 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi 20/12/24 après la classe	au lundi 06/01/25 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi 07/02/25 après la classe	au lundi 24/02/25 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi 04/04/25 après la classe	au mardi 22/04/25 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi 28/05/25 après la classe	au lundi 02/06/25 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.	

### JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Pentecôte lundi 9 juin 2025

#### **2 vendredis seront accordés en congés supplémentaires en raison des jours fériés suivants :**

- Jeudi 1er mai 2025 Fête du travail vendredi 2 mai 2025, il n'y aura pas de cours
- Jeudi 8 mai 2025 Fête de l'Armistice vendredi 9 mai 2025, il n'y aura pas de cours

#### **4 mercredis après-midi seront travaillés pour récupérer ces 2 jours de congés supplémentaires :**

- Mercredi 9 octobre 2024 cours toute la journée
- Mercredi 15 janvier 2025 cours toute la journée
- Mercredi 30 avril 2025 cours toute la journée
- Mercredi 7 mai 2025 cours toute la journée

## FACTURATION

### Comment régler ?

Le relevé de frais est établi pour l'année et édité fin septembre / début octobre.

Nous demandons aux familles, dans toute la mesure du possible, d'opter pour le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE sur 9 mois, (le 5 du mois d'octobre à juin, en nous retournant l'autorisation jointe au dossier d'inscription).

Vous pouvez régler également par chèque bancaire, en espèces, par carte bancaire (sur le site centre-ville), par virement bancaire (Titulaire du compte : OGECE JEAN BAPTISTE DE LA SALLE - Domiciliation bancaire : BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE - IBAN : FR76 1460 7002 7600 2018 3760 972 - BIC : CCBPFRPPMAR) ou via le paiement en ligne (PRONOTE / AGATENET), à l'année (à réception de la facture), ou au mois (9 mois d'octobre à juin).

Vous devez envoyer vos règlements spontanément.

	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	136,00 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	238,00 €

**Pour ceux qui souhaitent régler dès le mois de septembre, rapprochez-vous du service comptabilité.**

## **MANUELS ET MATERIEL SCOLAIRES**

**Les manuels scolaires nécessaires, le cahier de textes et de correspondance propre au collège, les cahiers de TD ainsi que le T-shirt pour l'EPS sont fournis par l'établissement à tous les élèves du Collège le jour de la rentrée.**